



Ordre du jour :

- Programmation des entretiens des espaces verts (Réveillon)
- Problèmes de circulation rues Jonquière et ST Hippolyte
- Carte scolaire
- Quatorze : dangerosité chemin 152
- Fibre optique

Début de la séance à 18h30.

Mme ARENALES, coordonnatrice du Conseil Citoyen annonce que les élus sont en réunion et ne peuvent être présents au Conseil.

Une fiche de présence est complétée par les membres.

Certains membres du conseil précisent qu'ils n'ont pas reçu le compte rendu de la dernière réunion du 22/07/2015.

Mme ARENALES a été prévenue que Mme VIGNOZZI assurant le secrétariat a rencontré des problèmes d'informatique.

Mme KHADRI Aïcha se présente au conseil, elle assure désormais l'accompagnement des conseils citoyens, met en liaison avec les élus et les services lorsqu'il y a lieu.

- Espaces verts - Entretien à Réveillon:

M. LAFORGUE, Responsable des espaces verts sur la commune prend la parole. Il explique qu'à son retour de vacances les nombreux appels et messages concernant le quartier de Réveillon l'ont inquiété. Après un constat sur place il a rapidement déclenché une intervention des jardiniers de la commune. Il indique qu'il y a en fait un problème au départ au niveau des espaces verts de Réveillon. En effet, ces plantations ont besoin d'arrosage, or le système n'est pas efficace, il aurait fallu planter des plantes méditerranéennes se suffisant à elles-mêmes. M.LAFORGUE précise qu'il y a un gros travail à réaliser au quartier Réveillon. Le désherbage chimique est règlementé, des traitements alternatifs sont à prévoir. Il y a eu beaucoup de pertes de plantes.

Le nettoyage du Rec séparant le lotissement Réveillon de celui des Roches Grises est prévu tous les 4 mois. De nombreux détritrus ont dû être ramassés.

Une équipe de travail en réinsertion s'occupe de cette tâche difficile.

A ce propos, M.LOUVET salue l'efficacité de M.TORRADES et de son équipe lors de leur intervention pour l'entretien des Rec.



Les plantations et l'entretien des giratoires sont le domaine des trois jardiniers aidés parfois par ces équipes. Un projet d'associer les habitants est en réflexion. Mme LEVALLOIS précise qu'il faudrait aussi envisager un ramassage des détritiques bloqués dans les tiges des plantes et buissons, maintenant libérés des grandes herbes.

M.LAFORGUE annonce que la finition des trottoirs et la révision de la route aux pieds des immeubles aura lieu après la fin des travaux de construction des immeubles, après l'arrêt des va et vient des engins de chantier.

M.LOUVET indique qu'il n'est pas nécessaire d'attendre, la route du bas (non nommée) qui donne accès au lotissement est déjà défoncée et s'affaisse de plus en plus de manière dangereuse pour la circulation.

D'autre part de nombreuses déjections canines gênent les habitants, l'installation d'une poubelle de temps en temps inciterait peut-être plus à l'utilisation des sacs plastiques mis à disposition.

Mme KHADRI rappelle qu'il existe pour tout cela des fiches d'intervention qu'elle fournira aux coordonnateurs.

M.LOUVET demande si « la coulée verte » est un Rec, comme il lui a été répondu à la mairie. M.LAFORGUE répond que la «coulée verte» ne doit pas être arrosée ni entretenue normalement et rester à l'état sauvage.

Mme KHADRI explique qu'il faut sensibiliser les habitants de Réveillon.

- Problèmes de circulation rues Jonquière et St Hippolyte :

Des plots en plastiques installés pour ralentir la circulation sur cet axe sont souvent écrasés par les automobilistes emportés par leur vitesse ou bien dépassés par la gauche. Ainsi des véhicules se retrouvent déportés sur l'autre côté de la chaussée, à contre sens, ce qui rend la circulation dans ce secteur très dangereuse. Ce sujet a déjà été abordé en 2007. De plus, cet endroit est devenu très passant avec la rocade sud vite saturée.

Il faudrait trouver rapidement une solution pour réduire la vitesse, les membres présents de ce quartier proposent l'installation d'un système de ralentissement de type bande transversale.

Mme KHADRI rappelle l'existence des fiches d'intervention.

M.LOUVET demande des précisions sur qui doit remplir ces fiches.

Mme KHADRI explique que toute personne peut les remplir, elles doivent être remises à la coordonnatrice pour validation par le Conseil Citoyen et ensuite transmises à Mme KHADRI qui en réfèrera aux services concernés ou aux élus.



- Terrain placé à côté de la crèche de « Domus » :

Mme ARENALES indique qu'il serait intéressant de créer à cet endroit un espace intergénérationnel, un espace vert qui permettrait d'embellir cette zone très construite. Elle rappelle qu'il n'y a pas d'espace de jeux pour les enfants hormis celui qui se situe sur les Hauts de Narbonne en dessous de la salle Hubert Mouly et qui est assez éloigné du quartier des Capitelles. Il aurait été intéressant de permettre aux personnes âgées de l'ehpad, aux patients du SSR ainsi qu'aux jeunes du quartier de pouvoir se côtoyer dans un lieu agréable.

M.LAFORGUE confirme que ce terrain n'a pas vocation à être un espace vert et est marqué comme terrain privé constructible.

- Carte scolaire/ Ecoles :

Mme KHADRI précise que la carte scolaire relève d'une problématique individuelle, au cas par cas. Elle indique qu'il n'y a pas de projet de construction d'école pour l'instant. M.LOUVET demande à pouvoir en discuter avec un élu. Les enfants des quartiers au sud de Narbonne sont envoyés d'autorité dans les écoles maternelles où il y a des places, l'école maternelle Max Dormoy (du secteur) ne comprenant qu'une centaine de places. Le problème est dans la continuité entre maternelle et primaire, les enfants changent d'école et de secteur. Des dérogations sont possibles mais l'un des critères dérogatoires n'est pas prévu, celui de la continuité pédagogique. De plus les réponses d'affectations finales arrivent très tard aux familles (le 28 juin 2015).

M.LOUVET indique qu'en 2013 une proposition a été faite pour une ouverture d'école concernant le secteur Montplaisir, Roches Grises, Réveillon, tout a été annulé en janvier 2015. Il serait intéressant de connaître les projections municipales quant à ce problème.

- Une salle pour Narbonne Sud :

Mme ARENALES évoque le fait qu'il n'y a plus aucun local mis à disposition pour mettre en place des activités de type associatif du côté des quartiers sud de Narbonne depuis la disparition de la petite salle Hubert MOULY des Hauts de Narbonne (la salle la plus proche étant le dojo pour les activités sportives) ce qui ne facilite ni la convivialité entre les habitants de nos quartiers, ni la possibilité de faire vivre les quartiers par des regroupements, associations sportives (la plus proche étant l'ASPTT mais pas à la portée de toutes les bourses) et permettre ainsi aux jeunes de trouver un loisir. La



création d'une salle pour Narbonne Sud serait la bienvenue pour les jeunes et les moins jeunes.

Les points non traités prévus à l'ordre du jour, seront ajoutés au prochain conseil citoyen qui aura lieu le **Mercredi 28 Octobre à 18h30.**

Fin de la réunion 19h55

Secrétariat assuré par Mme LEVALLOIS Jocelyne

Le secrétaire